



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/CN.10/190
26 mai 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

COMMISSION DU DÉSARMEMENT
Session de fond de 1995
New York, 15-30 mai 1995

Note verbale datée du 26 mai 1995, adressée au Centre pour
les affaires de désarmement du Secrétariat par la Mission
permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des
Nations Unies

La République argentine se joint aux vives protestations élevées au niveau international au sujet de l'explosion d'un engin nucléaire par la République populaire de Chine le 15 mai dernier. Elle déplore à cet égard le comportement du Gouvernement de la République populaire de Chine, qui va à l'encontre de la décision prise par la communauté internationale de progresser sur la voie d'un désarmement nucléaire effectif.

L'essai nucléaire chinois est particulièrement regrettable vu le contexte dans lequel il s'inscrit, puisqu'il a eu lieu immédiatement après la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation et l'adoption de la Déclaration de principes appelant les États à "faire preuve de la plus grande modération" en ce qui concerne les essais nucléaires, lors de laquelle la Chine s'est jointe au consensus.

Les explosions nucléaires ne contribuent nullement à la conclusion à brève échéance, dans le cadre de la Conférence du désarmement, d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, instrument reconnu par la communauté internationale comme constituant un objectif prioritaire aux fins du renforcement de la paix et de la sécurité dans le monde.
